



LE BOIS D'HAUTOT

(Identifiant national : 230030575)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 73000002)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : DIREN HAUTE-NORMANDIE, .- 230030575, LE BOIS D'HAUTOT. - INPN, SPN-MNHN Paris, 7P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/230030575.pdf>

Région en charge de la zone : Haute-Normandie
Rédacteur(s) :DIREN HAUTE-NORMANDIE
Centroïde calculé : 506324°-2546779°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 27/06/2003
Date actuelle d'avis CSRPN : 27/06/2003
Date de première diffusion INPN : 01/01/1900
Date de dernière diffusion INPN : 31/05/2011

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	4
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	4
6. HABITATS	5
7. ESPECES	6
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	7
9. SOURCES	7

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Seine-Maritime
- Commune : Hautot-sur-Mer (INSEE : 76349)

1.2 Superficie

64,97 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 45
Maximale (mètre): 90

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

- Id nat. : [230009234](#) - LA VALLÉE DE LA SCIE (Type 2) (Id reg. : 7300)

1.5 Commentaire général

Le bois de Bernouville se situe sur la commune de Hautot-sur-Mer, sur la rive gauche de la Scie, à environ 5 km à l'Ouest de Dieppe. Ce bois est l'un des rares massifs du pays de Caux conjuguant proximité du littoral et proximité d'un centre urbain. Soumis au régime forestier et géré par l'Office National des Forêts, c'est une propriété du Conservatoire du Littoral et en même temps un des Espaces Naturels Sensibles du département de la Seine Maritime.

Le périmètre de la ZNIEFF comprend la propriété du Conservatoire du Littoral d'une surface d'environ 50 ha en totalité, plus quelques parcelles privées en périphérie.

Ce bois possède un relief marqué, avec parfois des pentes supérieures à 30%. La majeure partie du massif est ainsi apparenté à un bois frais de ravin sur une craie marneuse du Turonien, avec des colluvions et des placages de limons éoliens non carbonatés. L'ambiance fraîche du bois est renforcée par la présence de quelques sources et suintements perchés.

Ce bois rassemble différents habitats forestiers allant de la chênaie-hêtraie à houx (*Ilex aquifolium*) et canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*) à une frênaie-érablaie à mercuriale des bois (*Mercurialis perennis*) en fond de vallon, en passant par la chênaie-hêtraie à charme (*Carpinus betulus*) sur colluvions dans les pentes.

Le sous-bois est tapissé au début du printemps par de grandes plages de jonquilles (*Narcissus pseudonarcissus*), de jacinthes (*Hyacinthoides non-scripta*), d'anémones des bois (*Anemone nemorosa*), avec ça et là l'adoxe moschatelline (*Adoxa moschatellina*), la parisette (*Paris quadrifolia*) et l'orchis mâle (*Orchis mascula*). Plus tard en saison on pourra observer la floraison de l'orchis tacheté (*Dactylorhiza maculata*), du conopode dénudé (*Conopodium majus*) et de la plus discrète danthonie (*Danthonia decumbens*) en lisière ou en bordure de chemin, ou du millepertuis androsème (*Hypericum androsaemum*) et de la laïche pendante (*Carex pendula*) en sous-bois humide.

Le bois de Bernouville accueille également une très grande diversité de fougères, pas moins de 14 espèces y ont été notées dont la langue de cerf (*Asplenium scolopendrium*), le dryoptéris écailleux (*Dryopteris affinis*), le polystic à aiguillons (*Polystichum aculeatum*) et enfin le rarissime polystic des montagnes (*Oreopteris limbosperma*), protégé en Haute-Normandie. Le botaniste confirmé pourra y distinguer la rare luzule ramassée (*Luzula multiflora* ssp. *congesta*) de sa bien plus commune cousine, la luzule multiflore (*Luzula multiflora* ssp. *multiflora*).

L'avifaune est typiquement forestière avec les pics noir (*Dryocopus martius*), vert (*Picus viridis*) et épeiche (*Dendrocopos major*) et la sittelle torchepot (*Sitta europaea*), la buse variable (*Buteo buteo*), l'épervier (*Accipiter nisus*) et la chouette hulotte (*Strix aluco*), diverses espèces de mésanges dont la mésange huppée (*Parus cristatus*).

L'inventaire des amphibiens se limite pour l'instant à deux espèces, le crapaud commun (*Bufo bufo*) et la grenouille rousse (*Rana temporaria*), mais des recherches ultérieures devraient pouvoir mettre en évidence une plus grande diversité.

A noter aussi la présence du lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*), un des plus grands coléoptères de la faune européenne qui se développe dans le bois mort des souches, espèce de l'annexe II de la Directive Habitats.

Au sein du massif se trouvent les ruines du château d'Estouteville daté du XI^e siècle. Il se compose, sur 1 ha environ, d'une butte avec une construction en silex, entouré d'un fossé simple ou double. Ce bois est assez fréquenté par le public les dimanches et pendant les vacances, une visite permet de combiner découverte de la nature et découverte d'un patrimoine archéologique.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Zone de préemption du Conservatoire de l'Espace Littoral
- Site inscrit au titre de la Directive Habitats (ZSC, SIC, PSIC)

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Sylviculture
- Tourisme et loisirs

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Vallon
- Escarpement, versant pentu

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Etablissement public

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none">- Ecologique- Floristique- Ptéridophytes- Phanérogames	<ul style="list-style-type: none">- Fonction d'habitat pour les populations animales ou végétales- Fonctions de régulation hydraulique	<ul style="list-style-type: none">- Paysager

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition et agencement des habitats
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

aucun commentaire

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Mammifères - Oiseaux - Poissons - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 	<ul style="list-style-type: none"> - Phanérogames - Ptéridophytes 		

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	41.41 <i>Forêts de ravin à Frêne et Sycomore</i>		Informateur : BRUNET L.	15	

6.2 Habitats autres

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	41.13 <i>Hêtraies neutrophiles</i>		Informateur : BRUNET L.	25	
	41.21 <i>Chênaies atlantiques mixtes à Jacinthes des bois</i>		Informateur : BRUNET L.	60	

6.3 Habitats périphériques

EUNIS	CORINE biotopes	Habitats d'intérêt communautaire	Source	Surface (%)	Observation
	86.2 <i>Villages</i>		Informateur : BRUNET L.		
	85.3 <i>Jardins</i>		Informateur : BRUNET L.		

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Phanérogames	92242	<i>Conopodium majus</i> (Gouan) Loret, 1886	<i>Conopode dénudé, Grand Conopode</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BRUNET L.				2002
	94266	<i>Dactylorhiza maculata</i> (L.) Soó, 1962	<i>Orchis tacheté, Orchis maculé</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BRUNET L.				2002
	94402	<i>Danthonia decumbens</i> (L.) DC., 1805	<i>Danthonie, Sieglingie retombante</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BRUNET L.				2002
	103245	<i>Hypericum androsaemum</i> L., 1753	<i>Millepertuis Androsème</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BRUNET L.				2002
	137506	<i>Luzula multiflora</i> subsp. <i>congesta</i> (Thuill.) Arcang., 1882	<i>Luzule à inflorescences denses</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BRUNET L.				2002
Ptéridophytes	115041	<i>Polystichum aculeatum</i> (L.) Roth, 1799	<i>Polystic à aiguillons, Polystic à frondes munies d'aiguillons</i>	Reproduction certaine ou probable	Informateur : BRUNET L.				2002

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de déterminance	Réglementation
Ptéridophytes	115041	<i>Polystichum aculeatum</i> (L.) Roth, 1799	Déterminante	Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	BRUNET L.		